



## Participation des Autochtones à l'industrie minière

### PROFIL STATISTIQUE

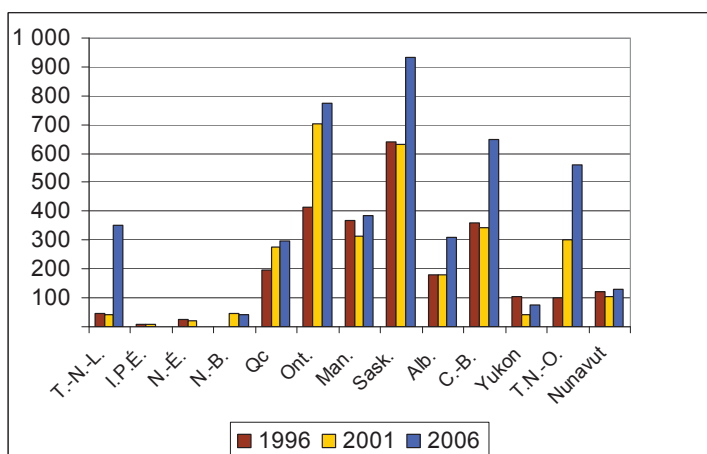
*Le Secteur des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada favorise la participation des communautés autochtones aux activités de l'industrie minière au Canada.*

L'emploi autochtone dans le secteur minier s'est haussé à 7,5 % en 2006.

#### Tendance à la hausse des emplois miniers occupés par des Autochtones

Selon le recensement effectué au Canada en 2006, les Autochtones<sup>1</sup> formaient 7,5 % de toute la main-d'œuvre dans le secteur minier, alors que cette proportion était de 5,1 % en 2001. Au total, 4 515 Autochtones faisaient partie de l'effectif de l'industrie minière canadienne (exception faite du pétrole et du gaz), et leur nombre était le plus élevé en Saskatchewan (20,7 %), en Ontario (17,2 %), en Colombie-Britannique (14,4 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (12,4 %). À Terre-Neuve-et-Labrador, le nombre d'Autochtones dans le secteur minier a augmenté de 775,0 % de 2001 à 2006. Ce bond impressionnant s'explique principalement par l'aménagement et le début de l'exploitation à la mine Voisey's Bay.

Figure 1. Employés autochtones dans le secteur minier en 1996, 2001 et 2006<sup>2</sup>



Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2001 et 2006.

<sup>1</sup> Le terme « Autochtones » est employé dans le sens de la définition que Statistique Canada donne à l'identité autochtone.

<sup>2</sup> Source : Statistique Canada, données des recensements de 1996, 2001 et 2006. Les données de 2001 et de 2006 utilisent le code 212 (extraction minière – sauf l'extraction de pétrole et de gaz) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2002, alors que les données de 1996 sont basées sur les codes de la Classification type des industries (CTI). La concordance du SCIAN 212 avec les codes du CTI est la suivante : codes CTI D061 (mines de métaux), D062 (mines de minerais non métalliques), D063 (mines de charbon) et D08 (carrières et sablières). Les groupes d'industries ne sont pas les mêmes que ceux qui figurent dans le bulletin d'information sur la participation des Autochtones à l'industrie minière publié en 2005 sous le titre de « Profil statistique ».

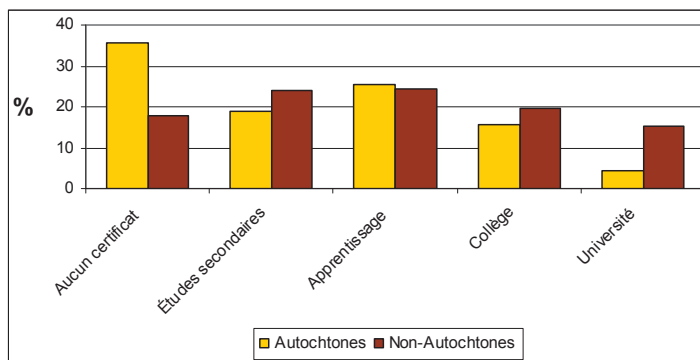
#### Taux de chômage

Dans l'industrie minière, le taux de chômage<sup>3</sup> chez les Autochtones était de 10,7 % en 2006 alors qu'il était de 12,3 % en 2001. Malgré cette amélioration, le taux de chômage chez les Autochtones employés dans les mines est demeuré deux fois plus élevé que chez les non-Autochtones, où il se situait à 4,6 %.

#### Éducation

Dans l'industrie minière, le niveau de scolarité des Autochtones est demeuré inférieur à celui des non-Autochtones. Selon les données du recensement de 2006, 45,3 % des Autochtones qui travaillent dans le secteur minier et qui ont entre 25 et 64 ans ont fait des études postsecondaires alors que cette proportion est de 59,1 % chez les non-Autochtones. Seulement 4,3 % des Autochtones possèdent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire alors que 15,3 % des non-Autochtones en ont un.

Figure 2. Répartition de l'effectif minier selon le niveau de scolarité en 2006



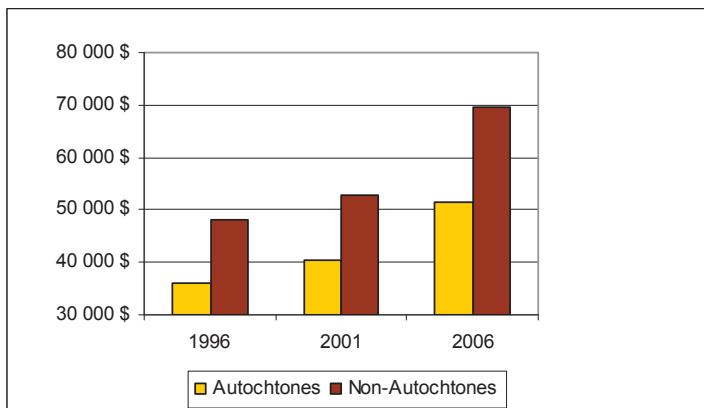
Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

#### Revenu

En 2006, les Autochtones qui travaillaient dans le secteur minier avaient un revenu d'emploi moyen qui dépassait de plus du double celui de l'ensemble de la population autochtone. Toutefois, dans ce secteur, l'écart entre le revenu annuel moyen des Autochtones et celui des non-Autochtones s'est élargi en 2006. En effet, en 2006, les Autochtones gagnaient environ 18 000 \$ de moins que les non-Autochtones alors qu'en 2001, la différence était d'environ 12 200 \$.

<sup>3</sup> Selon la définition de Statistique Canada, le taux de chômage représente le pourcentage de personnes au chômage par rapport à la population active dans un groupe donné.

**Figure 3. Revenu d'emploi moyen dans le secteur minier en 1996, 2001 et 2006**

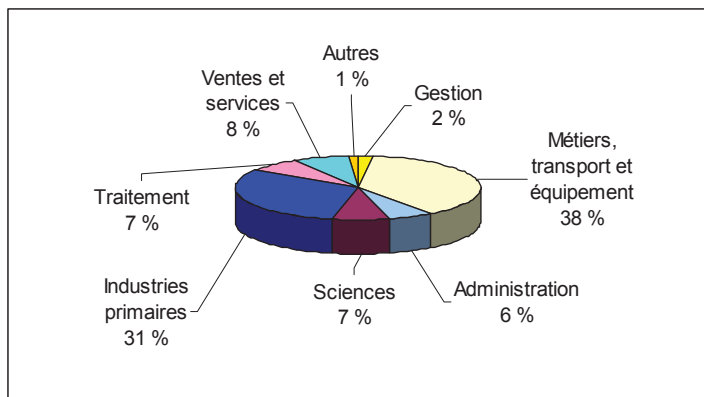


Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2001 et 2006.

### ● Domaines d'emploi des Autochtones dans le secteur minier

Les Autochtones travaillant dans le secteur minier ont continué, en 2006, d'être principalement des gens de métier, des employés du transport, des conducteurs d'équipement (38,0 %) et d'occuper des postes particuliers à l'industrie primaire (31,0 %). La proportion d'Autochtones dans les postes de gestion est relativement stable (2,0 %) depuis 2001.

**Figure 4. Proportion d'Autochtones dans l'effectif minier, par domaine d'emploi, en 2006**



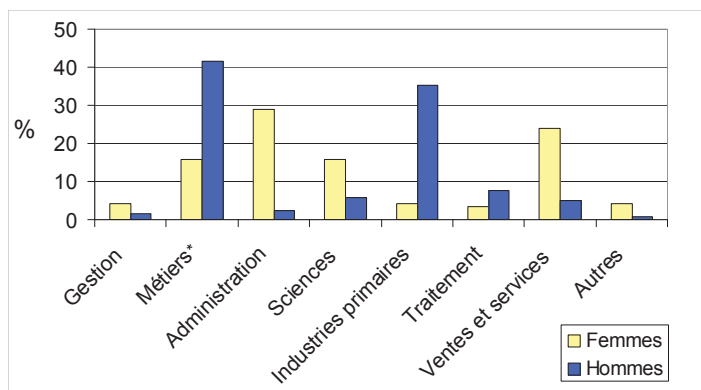
Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

### ● Les femmes autochtones dans l'industrie minière

En 2006, les femmes ne constituaient que 14,0 % de la main-d'œuvre autochtone du secteur minier, ce qui représente une légère hausse par rapport aux 11,5 % de 2001. En général, plus de femmes que d'hommes autochtones avaient fait des études postsecondaires, mais elles gagnaient en moyenne près de 15 500 \$ de moins que les hommes. Dans l'industrie minière, les femmes autochtones

travaillent surtout dans les domaines des affaires, des finances et de l'administration (28,5 %), de la vente et des services (23,6 %), et des sciences naturelles et appliquées (15,5 %). Seulement 0,6 % de la main-d'œuvre féminine autochtone travaille en gestion.

**Figure 5. Domaines d'emploi de la main-d'œuvre autochtone, par sexe, en 2006**



Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

\* Métiers, transport et équipement.

### ● Défis et perspectives d'avenir

L'industrie minière a plusieurs défis à relever, entre autres celui du vieillissement et du départ à la retraite de ses employés. En dépit du ralentissement économique actuel, on estime que le besoin de travailleurs qualifiés demeure élevé dans le secteur minier<sup>4</sup>. Par ailleurs, dans l'ensemble du Canada, de nombreuses communautés autochtones sont situées à proximité de grands projets d'exploration et d'exploitation minière, ce qui représente un atout considérable pour les Autochtones et l'industrie. Cependant, des obstacles, comme une scolarité insuffisante, entravent encore la pleine intégration des Autochtones à la main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie minière.

Des progrès ont été réalisés dans de nombreuses régions du pays quant à l'engagement des Autochtones et de leurs communautés à l'égard de l'industrie minière. Des ententes entre les sociétés minières et les communautés autochtones, par exemple celles qui ont été signées dans le cas des mines de diamant Diavik, Ekati et Snap Lake, prévoient des programmes d'alphabétisation, de formation en cours d'emploi et de perfectionnement du leadership, de même que des possibilités d'emploi. Toutefois, un travail de coopération et des efforts soutenus seront nécessaires afin que les Autochtones puissent acquérir des compétences durables et aient accès à des possibilités d'emploi à long terme, et que l'industrie minière soit en mesure de conserver une main-d'œuvre qualifiée.

<sup>4</sup> Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Programme de mentorat virtuel de l'industrie minière, [www.acareermining.ca/minementor/](http://www.acareermining.ca/minementor/).

2009

Pour plus d'information sur l'exploitation minière et les communautés autochtones, visitez le site [www.rncan-nrcan.gc.ca/smm-mms](http://www.rncan-nrcan.gc.ca/smm-mms) ou écrivez-nous à [questions@rncan-nrcan.gc.ca](mailto:questions@rncan-nrcan.gc.ca)